



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Responsable du pôle Transition énergétique et écologie urbaine	
Statut	Filière	Catégorie
	Toutes filières	A
		Cadre d'emploi
		A définir
Relations	internes	Direction, agents du pôle, ensemble de l'équipe
	externes	Elus Acteurs et partenaires publics et privés Public
Descriptif général du poste		
<p>Le responsable de pôle garantit la mise en œuvre de la Charte du Parc dans les domaines traités par le pôle dont il a la responsabilité, en transversalité avec les autres pôles.</p> <p>Pour cela, sous le contrôle de la direction, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définit, soumet et coordonne la stratégie du pôle - rend compte périodiquement à la direction de l'avancement de ses objectifs - assure le management et l'animation du pôle - assure l'interface avec les élus référents du pôle et les autres élus du territoire - pilote et coordonne les relations avec les partenaires - participe à l'équipe de direction, à ce titre il est solidaire des décisions et de leur mise en œuvre - apporte son expertise technique - propose à la direction et gère les ressources allouées au pôle (budget et ressources humaines) - représente la direction - rend compte à la direction <p><i>Dans l'ensemble de ses activités, le responsable de pôle déclinera les valeurs du Parc (la définition commune de ces valeurs sera réalisée ultérieurement dans le cadre d'une réflexion initiée par la direction).</i></p> <p><i>Chaque responsable de pôle assure également des responsabilités de chargé de mission dans son domaine de compétences et d'intervention</i></p>		
Descriptif général du pôle		
<p>Le Pôle assure la mise en œuvre des objectifs stratégiques de la Charte suivants :</p> <p>ORIENTATION B.2 AMELIORER LE CADRE DE VIE ET LA QUALITE DE LA VIE</p> <p>B.2.02. Améliorer le traitement du végétal dans les villes et les villages</p> <p>B.2.03. Veiller au respect de la Charte signalétique</p>		

- B.2.05. Participer à l'amélioration de la qualité du ciel nocturne
- B.2.10. Réduire la production de déchets et améliorer leur traitement
- B.2.11. Conforter des pratiques naissantes d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables
- B.2.12. Améliorer et sécuriser les déplacements

Le Pôle est également en charge :

- la démarche interne d'écoresponsabilité

Activités principales

Management et animation de l'équipe du pôle

Le responsable de pôle,

- assure l'encadrement de l'équipe du pôle, lui apporte un soutien technique et stratégique en vue de l'atteinte des objectifs
- veille à la bonne organisation du pôle, gère les fluctuations de charge de travail
- propose et gère les moyens alloués au pôle
- s'assure du respect du volume horaire et du renseignement du temps de travail
- garantit le travail en mode projet
- est à l'écoute, alerte la direction, propose des solutions concernant les problèmes techniques ou de ressources humaines
- assure un rôle de transversalité entre les différents pôles du Parc et accompagne l'équipe du pôle en ce sens
- suit l'avancement des projets et leur évaluation, et garantit leur suivi dans le logiciel EVA
- organise le partage de l'information sur les projets
- veille à la prise en compte de la nécessaire mobilisation des publics dans la mise en œuvre des actions du pôle
- participe à la réflexion et à la préparation des actions et outils de communication.

Participation à la gestion des ressources humaines du pôle

Le responsable de pôle,

- participe à la définition des postes et aux recrutements
- assure l'évaluation des agents placés sous sa responsabilité
- assure la responsabilité de l'accueil des nouveaux entrants et assure la formation en matière d'hygiène et sécurité
- assure la gestion des temps et des congés, le suivi des plannings
- soumet les propositions d'ordres de mission à la direction
- participe à la définition des besoins individuels et collectifs de formation des agents de son pôle, et évalue les bénéfices des actions de formation

Suivi des programmes d'actions

Le responsable de pôle,

- prépare et propose à la direction, en lien avec les agents du pôle, la programmation et le budget annuel des activités du pôle
- s'assure qu'une veille est réalisée dans son équipe sur les dynamiques d'appels à projets et les dispositifs d'accompagnements financiers
- fournit un appui et garantit la qualité des dossiers techniques, administratifs et financiers des actions aux différentes étapes
- organise le suivi de la programmation en lien avec les fonctions d'appui (finances et évaluation notamment)
- participe et contrôle la bonne mise en œuvre des programmes d'action et en rend compte à la direction

Pilotage et coordination des relations avec les partenaires

Le responsable de pôle,

- contribue à valoriser le rôle, les apports et l'image du Parc auprès des partenaires
- s'assure de l'activation des réseaux pertinents de partenaires
- se tient informé des relations partenariales de son équipe
- participe aux réunions partenariales à caractère stratégique

Participation à l'équipe de direction

Le responsable de pôle participe à l'équipe de direction, et à ce titre :

- contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des orientations stratégiques
- propose et assure la présentation des projets du pôle en comité de direction et comité exécutif, apporte un appui aux élus référents lors des Bureaux, Comités Syndicaux, et autres réunions
- participe à la préparation des réunions du Comité exécutif
- participe aux arbitrages stratégiques
- participe à la préparation du budget et des arbitrages financiers
- assure la mise en œuvre solidaire des décisions du comité de direction
- participe à l'élaboration du rapport annuel d'activités
- peut recevoir des délégations du directeur
- est amené à représenter le directeur et à assurer son intérim en son absence

Interface avec les élus

Le responsable de pôle

- Assure, en lien avec le directeur, l'interface avec le Vice-président et les autres élus référents du pôle,
- Anime et coordonne les travaux de la commission d'élus concernée par les activités du pôle, en lien avec le Président de la commission

Pour assurer ces différentes fonctions le responsable de pôle :

- élabore son plan annuel d'objectifs en cohérence avec la stratégie générale du Parc dans le domaine de compétences qui est le sien. Ce plan d'objectifs avec les indicateurs associés et les moyens mobilisés, est discuté et validé par le directeur
- décline son propre plan annuel auprès de chaque agent en définissant et en évaluant les objectifs individuels
- apporte son aide et son assistance aux agents dont il a la charge en vue de permettre à chacun et au groupe de pratiquer l'amélioration continue
- organise des entretiens périodiques individuels pour évaluer l'avancement des plans de travail, la qualité des relations avec les partenaires et la vie d'équipe.
- organise et anime des réunions de pôle, en particulier pour :
 - assurer le partage de l'information sur les projets
 - animer la réflexion sur les projets
 - identifier les points à aborder en comité de direction, pour information, et pour arbitrage.
 - contrôler le bon déroulement du plan annuel du Pôle et de l'atteinte des objectifs

Compétences requises

Connaissances attendues d'un responsable de pôle :

- Missions, enjeux, fonctionnement et organisation du PNR
- Environnement institutionnel et partenarial des PNR en général, et en lien avec les activités du pôle en particulier

- Compétences, organisation, financements et fonctionnement des collectivités territoriales
- Gestion administrative (assemblées délibérantes, commande publique, processus budgétaire)
- Méthodes et outils de conduite de projets
- Outils d'organisation et de planification du travail
- Management : principes et outils, management par objectifs
- Reporting des actions prévues au plan annuel d'objectifs
- Communication : principes et techniques
- Analyse stratégique
- Gestion des ressources humaines
- Connaissances et expérience en tant que chargé de mission dans au moins l'un des domaines traités par le pôle

Savoir-faire :

- Management (encadrement d'équipe, délégation et contrôle de délégation, techniques d'animation d'équipe)
- Gestion et hiérarchisation des priorités
- Partage pertinent d'informations avec l'équipe et avec la direction
- Conduite de projet
- Recherche de financements
- Communication (capacités de rédaction, animation de réunions)
- Régulation de tensions et de conflits, conduite du changement

Capacités :

- Organisation
- Adaptabilité, réactivité
- Ecoute, diplomatie
- Travail en autonomie
- Rendre compte des délégations
- Confidentialité
- Capacité à fédérer

Conditions et moyens d'exercice

Participation à des réunions statutaires et représentations en région comme au national et international, participations à des évènements du Parc, y compris en soirée ou le week-end.

Date de mise à jour : 21/07/21